

## ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE VAR

**Ozone** : L'évolution des niveaux d'ozone dépend fortement des conditions météorologiques. Un été ensoleillé favorisera la formation d'ozone. Ainsi, **l'année 2009 indique des niveaux supérieurs à 2008** (de 3 à 10 %) sur 4 des 6 sites mesurant ce polluant. La **tendance** depuis 2007 est en légère **hausse** sur l'ensemble du département.

**Trois procédures d'information à la population** ont été déclenchées en 2009 (18 juin, 17 août et 29 septembre) impliquant deux stations avec une moyenne horaire supérieure à 180  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ . Au total cette valeur a été dépassée 11 journées sur au moins une station.

Le maximum horaire du département a été atteint le 18 juin à Brignoles avec 204  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

**Dioxyde d'azote** : L'évolution est **contrastée** selon les sites c'est-à-dire **selon leur exposition**. Les niveaux sur le site urbain de Toulon Chalucet sont en baisse de 5 % par rapport à 2008. Cette tendance est inversée en situation trafic à Toulon Foch, en hausse d'environ 5 %. Ce site présente les teneurs les plus élevées car il est exposé davantage aux polluants automobiles.

Une procédure d'information à la population a été déclenchée le 13 janvier 2009 sur la zone de Toulon, suite au dépassement du seuil horaire de 200  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  sur 2 stations de l'agglomération.

**Particules fines PM10** : En 2009, les **niveaux** sont **comparables** à ceux de 2008 et respectent la valeur réglementaire annuelle de 40  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  sur tous les sites. La valeur réglementaire journalière (50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) est très largement dépassée sur le site trafic de Toulon Foch avec 71 dépassements (pour une tolérance autorisée de 35 dépassements). Malgré ce chiffre, le nombre de dépassements est en diminution sur ce site.

**Particules fines PM2,5** : La mesure des PM2,5 a débuté à la station de Toulon Chalucet fin février 2009. Avec 21  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , la **valeur limite annuelle** (25  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) est **respectée** sur ce site.

**Benzène** : Les concentrations sont en **diminution constante** depuis 2004 sur l'ensemble des sites suivis et respectent l'objectif de qualité de 2  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ . Les niveaux les plus élevés sont mesurés sur le site trafic, plus exposé aux encombrements.

### **Monoxyde de carbone** :

Une légère hausse est observée par rapport à 2008 mais les niveaux mesurés sur le site trafic (Toulon Foch) restent très **en deçà** de la **valeur réglementaire**.

### **Métaux lourds / HAP** :

La surveillance a débutée en 2009, il est donc impossible de dégager une tendance. Toutefois, les **concentrations annuelles** relevées **respectent** les valeurs réglementaires pour l'ensemble des composés.

---

**Atmo PACA : 04.91.32.38.00 (Marseille) - 04 93 18 88 00 (Antenne Nice)**

Florence Péron, responsable communication : [florence.peron@atmopaca.org](mailto:florence.peron@atmopaca.org)

Benjamin Rocher, référent pour le Var : [benjamin.rocher@atmopaca.org](mailto:benjamin.rocher@atmopaca.org)

[www.atmopaca.org](http://www.atmopaca.org)

**SIÈGE SOCIAL**

Le Nôilly Paradis

146 rue Paradis – 13294 Marseille cedex 06

Tél. : 04 91 32 38 00

**ÉTABLISSEMENT DE NICE**

Nice Leader - Tour Hermès - DRIRE

64-66 route de Grenoble 06200 Nice

Tél. : 04 93 18 88 00

Nouvelle  
Mesure